

ASSURANCE EMPRUNTEUR : CADRE JURIDIQUE DE LA DÉLIAISON

Référence : DL317A	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble des textes qui viennent soutenir la pratique de la déliaison
- Appréhender l'évolution d'une législation de plus en plus libérale

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :

Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.

Diplômé d'un master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que souscripteur santé et prévoyance collective sur-mesure depuis 8 ans.

Les plus de la formation :

Les multiples réformes concernant l'assurance emprunteur ont permis de libéraliser un marché essentiellement détenu par les organismes prêteurs.

Tout assuré a désormais le pouvoir d'interroger la concurrence plus facilement, sans pour autant mettre en défaut les garanties exigées par les banques.

Cette formation a l'ambition de comprendre l'étendue des garanties proposées en assurance emprunteur et leur fonctionnement.

PROGRAMME

- A. Ambition de la déliaison
- B. Loi MURCEF (2001)
- C. Loi LAGARDE (2010)
- D. Loi consommation (2014)
- E. Loi du 27 février 2017
- F. Loi action et simplification de l'action publique (ASAP) (2020)
- G. Adoption de loi LEMOINE (17 février 2022)

Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, gestionnaires de formation et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées. Le webcocoons est un professionnel de l'assurance qui a pour mission de vous accompagner dans l'accomplissement de votre formation et donc dans l'acquisition de vos connaissances. Il est joignable par forum.

Fiche identité :

Ce module de formation a été écrit et conçu en 2022 et fait l'objet d'une actualisation annuelle. Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo ("Le point de l'expert")
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 30/06/2024 à 17:24